

Monsieur
Yves Martin

Dr. Herbert Pfortmüller
Rechtsanwalt

Cas No.: K3095

Dr. Andreas Meili
Rechtsanwalt

Zurich, le 8 mai 2017

Keystone/carton-rouge.ch

Monsieur,

Nous nous référons à votre lettre datée du 11.04.2017 concernant l'usage non autorisé d'une image.

Notre cliente vous remercie d'avoir retiré les deux images immédiatement. Pour vous assurer que les droits d'auteur sont détenus par notre cliente Keystone, vous trouvez ci-joint la preuve de la qualité de titulaire des droits sur les photos. Si des sites de presse sont obligés de mentionner le nom de photographe dépend du contrat avec l'agence des photos.

Le droit d'auteur en Suisse ne connaît pas la bonne foi. Le principe appliqué est celui que l'utilisation d'une image est interdite si le propriétaire ne l'a pas explicitement permis. En doute, on doit assumer que la permission n'a pas été donnée. C'est-à-dire que ça n'importe pas d'où vous avez trouvé les images, si vous les publiez sur un site accessible, il faut toujours obtenir les droits de le faire.

Sur la base de la durée que vous nous avez communiquée, nous avons calculé le dédommagement dû en nous fondant sur l'analogie à la licence. Le montant calculé ainsi se monte à CHF 450.00 pour l'image ID 273041770 et 775.00 pour l'image ID 291693095. Les bases de calcul pour l'image mentionnée correspondent au prix recommandé de l'association SAB.

En consultation avec notre client et parce que votre site a un contenu plutôt rédactionnel, nous pouvons vous proposer une offre de règlement réduite en hauteur de CHF 800.00 pour les deux images.

Par la présente nous vous confirmons, qu'avec un paiement de CHF 800.00 dans le délai fixé, l'utilisation non autorisée des images avec les numéros 273041770 et 291693095 sur le site web www.carton-rouge.com est réglée par solde de tous de compte. Un nouvel usage de cette image est interdit.

Si vous aimeriez d'accepter cette offre, nous vous prions de payer le montant de **CHF 800.00 dans 20 jours** sur le compte mentionné ci-dessous.

Compte: Dr. Herbert Pfortmüller, Konto: 1100-5926.272
IBAN: CH20 0070 0110 0059 2627 2

No. TVA: Herbert Pfortmüller: CHE-298.804.520

Objet du paiement: K3095

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michèle Ritz', with a stylized flourish at the end.

Herbert Pfortmüller
p.o. Michèle Ritz (collab. juridique)